

Burundi : Agathon Rwasa dénonce les restrictions imposées à son parti

@rib News, 03/03/2019 – Source AFP Le principal opposant au Burundi, Agathon Rwasa, a dénoncé l'interdiction faite à son nouveau parti, le Congrès national pour la liberté (CNL), d'organiser dimanche son lancement officiel dans la capitale.

Samedi, le maire de Bujumbura Freddy Mbonimpa, issu de la majorité présidentielle, avait interdit l'ouverture officielle de la permanence du parti de M. Rwasa, invoquant « des raisons sécuritaires ». « C'est clair, cette décision émane de certains officiers issus de l'ancienne rébellion du CNDD-FDD au pouvoir et qui n'ont jamais pu malheureusement se départir de leur costume partisan, mais cela ne nous décourage pas, nous allons continuer d'aller de l'avant », a dit à l'AFP Agathon Rwasa. « C'est aussi un deux poids deux mesures car le parti CNDD-FDD organise tous les jours des réunions, des manifestations, sans être inquiété », a-t-il poursuivi, soulignant que « le maire de Bujumbura qui parle vaguement de raisons sécuritaires n'a même pas été capable d'en trouver une pour justifier sa décision ». M. Rwasa, leader historique de l'ex-rébellion des Forces nationales de libération dont il a été évincé de la tête en 2011 au profit d'un proche du pouvoir, avait invité ses partisans au lancement de son nouveau parti, le CNL. M. Rwasa a créé ce parti dans la perspective des élections de 2020 car la nouvelle Constitution adoptée en 2018 ne permet plus à une coalition d'indépendants de se présenter, comme c'était le cas en 2015 pour celle qu'il dirigeait (Amizero y'Abarundi) et qui était alors devenue la deuxième force politique du pays. Cette coalition, pourtant représentée à l'Assemblée nationale, ne pouvait plus organiser des réunions ou des meetings, alors que des centaines de ses membres croupissent en prison pour réunions clandestines ou atteinte à la sûreté de l'État. Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé. Il avait été réélu en juillet de la même année. Les violences qui ont accompagné la crise ont fait au moins 1 200 morts et déplacé plus de 400 000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});